ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Samedi 24 juin 1899 (4 messidor An 107 de la République), 175e jour de l'année, 4e jour de l'été.

Lever du soleil : 3 h. 59. Coucher 8 h. 5'.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. Fermés à 8 h.

Laboratoire municipal. — A l'Ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses s'adresser au secrétariat de la mairie.

Marchés. — Grande-Place et place de la Liberté.

Marché aux Fleurs, Grande Place, jusqu'à une heure.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. à 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciales, cours préparatoire de 1re année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Ecole de natation. — Ecole payante, entrée quai de Lorient.

Ecole gratuite, entrée rue Turgot.

Ouverture à 5 h. du matin, fermeture une demi-heure après le coucher du soleil.

Grand Meeting de Protestation

Une grande réunion publique et contradictoire aura lieu lundi 26 juin à 8 heures du soir, salle du théatre Couvreur, rue Archimède.

Les citoyens MICHEL SERVAIS, membre du Parti ouvrier, LIEVIN BAILLEUL, conseiller municipal et SIAUVE-EVAUSY, rédacteur en chef de l'*Egalité*, prendront la parole.

Ordre du jour : Les manœuvres réactionnaires et le sectionnement électoral de Roubaix.

Avis. — MM. Motte et Chatteleyn, auteurs du projet de sectionnement au Conseil général, ont été invités par lettre recommandée, à venir expliquer leur projet dans cette réunion publique.

QU'ILS DÉMISSIONNENT !

Depuis quelque temps les cléricaux s'agitent beaucoup à propos du sectionnement. A les entendre, ces messieurs seraient devenus partisans de la représentation des minorités.

En effet, que croire du projet déposé au Conseil général par MM. Motte et Chatteleyn. Présente-t-il quelque caractère d'utilité. Les intérêts de la ville de Roubaix ont-ils été négligés. Des quartiers furent-ils privilégiés au détriment d'autres. Non rien n'existe de tout cela.

Sentant que depuis les dernières élections le prolétariat s'est ressaisi et est prêt à prendre sa revanche en 1900, ils insinuent et cherchent à triompher par leur projet de sectionnement. Projet hypocrite où les quartiers bourgeois éliraient plus de conseillers que les quartiers ouvriers organisant en cela le silence aux pauvres.

Nous protestons donc avec la dernière énergie contre le sectionnement comme ne répondant pas aux besoins de la ville de Roubaix qui n'est qu'un groupement, qu'une agglomération compacte n'ayant pas d'intérêts opposés.

Si MM. Motte et Chatteleyn sont partisans de la représentations des minorités, qu'ils déposent un projet de représentation proportionnelle par le suffrage universelet rendent leur démission au Conseil général. Ces ces messieurs avec leur compère Roussel furent envoyés aux affaires départementales par 12562 voix tandis que les candidats du parti ouvrier en obtenaient 10292.

Ainsi donc 12,000 electeurs ont trois représentants, tandis que 10,000 autres n'ont personne pour défendre leurs intérêts.

Aussi croyons-nous que M. Motte, pour être logique avec lui-même, doit immédiatement céder son siège aux représentants de la minorité des électeurs du Conseil général.

Et après nous verrons.

Un groupe d'électeurs des trois cantons de Roubaix.

ILS ONT HONTE !

L'*Egalité* a ouvert une souscription en faveur des victimes du chômage forcé de l'usine Vinchon. Au lendemain de l'accident qui brisait la machine et obligeait les ouvriers de ce peignage à cesser le travail pour plusieurs semaines, nous avons fait notre devoir pour leur venir en aide.

Les patrons avaient, comme toujours, oublié de faire le leur. Si nous n'avions parlé en faveur des malheureux privés de travail, c'eut été la misère pour eux, car M. Eugène Motte et le *Journal de Roubaix* se moquent bien des travailleurs quand ils ne peuvent se servir d'eux.

Ils ont été honteux de voir que les ouvriers malheureux n'étaient soutenus que par les malheureux ouvriers. Et, hier, ils ont ouvert leur porte-monnaie. Le patron de l'usine où l'accident s'est produit va aussi, paraît-il, donner quelque chose. Il a promis aux ouvriers qui chôment le double de la souscription de l'*Egalité*.

Allons, tant mieux ! Malgré que le mobile qui guide MM. Motte et Reboux ne soit pas louable, nous n'en sommes pas moins satisfaits pour les ouvriers qui n'auront pas à craindre la misère pour le chômage qu'ils subissent en ce moment.

Nous sommes heureux d'avoir été pour quelque chose dans la générosité des millionnaires exploiteurs, alors même que cette générosité n'est que celle de la honte.

LA GRANDE HARMONIE
A LONDRES

(De notre envoyé spécial)

Comme une dépêche envoyée par notre correspondant et publiée par nous l'a déjà annoncé, nos musiciens ont fait en Angleterre un merveilleux voyage qui a été, d'un bout à l'autre une série d'enchantements.

Le départ

C'est mardi à 5 h. 28 que notre musique municipale a quitté Roubaix.

Le train file avec rapidité sur Calais, via Lille. On arrive à Calais, gare maritime, à 8 heures, et l'on s'embarque sur le *North*, magnifique paquebot qui s'élance en mer, favorisé par un calme plat et par un temps à souhait. Le soleil boude légèrement, mais la pluie a cessé de tomber.

Aucun musicien n'est malade et cela est assez compréhensible ; on évolue comme sur une rivière.

A 9 h. 1/2, le paquebot est amarré au quai à Douvres. Un pigeon est lâché par M. Broux ; il ira à Roubaix annoncer l'heureuse traversée.

En route pour Maidstone

A Douvres, un train spécial est réservé à la Grande Harmonie ; des Français habitant Londres se sont chargés de piloter les Roubaisiens. Sous leur conduite, le voyage admirablement réglé, s'accomplit très normalement.

De Douvres à Maidstone, on voit défiler, après avoir quelque temps longé la mer, des paysages aux sites ravissants ; le train file avec une vertigineuse rapidité.

Après avoir admiré Folkestone, le train s'arrête à Maidstone, comté de Kent.

C'est là que la Grande Harmonie donnera son premier concert, dans l'enceinte de l'exposition organisée par la société royale d'agriculture.

Il est onze heures. La ville est admirablement pavoisée ; toutes les maisons, toutes les fenêtres sont décorées avec goût et des oriflammes en quantité innombrable flottent dans les rues.

Les anglais crient « Vive Roubaix ! vive la France ! All Right, hurrah ! » et font un accueil chaleureux aux musiciens.

Directement on se rend à l'exposition, où arrive presque en même temps, le prince de Galles, avec une escorte de cavaliers dits hussards noirs.

Après la réception du prince, — très sobre comme cris, selon la coutume du pays — un lunch est offert à la Grande-Harmonie.

Le déjeuner est somptueux et de grand gala : mets abondants et recherchés, vins de prix, cigares exquis, etc., tout cela fait bien augurer du reste du voyage.

Du reste, il est écrit qu'on doit marcher de surprise en surprise jusqu'au retour en France.

Après le luncheon, la Grande Harmonie donne son concert en plein air, à droite du pavillon Royal.

Le prince de Galles se rend sous une tente disposée exprès pour lui et les membres de sa suite. Il écoute le concert avec attention et félicite M. Catteau, puis M. Koszul, qu'il se fait présenter. Il se déclare charmé et dit qu'il a constaté avec plaisir que la Grande Harmonie s'est révélée devant lui supérieure à sa réputation. L'air national anglais, puis la « Marseillaise » sont joués avec brio ; tout le monde écoute debout et des hurrahs retentissent très nourris.

Après une rapide visite à la remarquable exposition qui est installée dans un parc immense, la Grande Harmonie gagne à pied la gare de Maidstone, où l'on prend le rapide à 6 heures pour Londres.

Il est 7 h. 1/2 quand on débarque à Charing-Cross.

A Londres

De nombreux roubaisiens habitant Londres sont venus serrer la main à leurs compatriotes.

On s'embarque dans des voitures chars-à-bancs et on file vers Marylebone où se trouve un monumental hôtel, le Great-Central, contenant 800 chambres luxueusement meublées.

Après un bout de toilette, on dîne ; puis après avoir pris du champagne offert par le baron Alphonse de Rotschild, les musiciens de la Grande Harmonie vont finir la soirée à l'Empire-Théâtre, où un accueil chaleureux leur est réservé.

Après la représentation, au cours de laquelle l'orchestre joue la Marseillaise, la direction de l'Empire-Théâtre offre du champagne et des sandwiches à nos musiciens enthousiasmés de cet accueil si aimable.

Il est 1 h. 1/2 quand nous rentrons dans nos chambres à l'hôtel.

A Windsor

Mercredi matin, le réveil sonne de bonne heure malgré la fatigue du voyage. Il s'agit d'aller à Windsor, visiter le château de la Reine, les laiteries royales et le parc le plus beau de toute l'Angleterre.

Le trajet est assez court et il est environ 6 h. 1/2 quand la visite du château commence.

Le temps est superbe et les admirables perspectives que l'on aperçoit des divers étages du château, sont éclairées par un beau soleil.

Après avoir visité les richesses artistiques renfermées dans le vieux manoir féodal qui date de 1083, on déjeune à l'hôtel, puis après, jusqu'à 4 heures, on va en une longue théorie de voitures, visiter le parc giboyeux de Windsor et les laiteries royales.

A 4 heures retour à Londres, dîner à l'hôtel puis départ pour Earl's Court, où se tient une grande exposition renfermant de grandes attractions, entr'autres la grande roue de cent mètres, les chutes du Niagara, etc.

La Grande Harmonie donne son deuxième concert, au milieu d'environ 20,000 auditeurs, qui acclament la remarquable exécution de nos concitoyens.

Les solistes Bondues, Montigny, Fournier, ont eu en Angleterre, disons-le une fois pour toutes, un succès colossal. Ces remarquables artistes ont fait des prodiges et ont émerveillé nos voisins.

A Crystal Palace

Rentré à l'hôtel à minuit et demie, la Grande Parmonie a pris enfin un repos bien gagné.

Jeudi matin, après avoir fait la grasse matinée, les roubaisiens ont circulé en ville, visitant Londres et ses monuments, St-Paul, La Tour, Westminster, Hyde-Park, etc.

A 1 h. 1/2, on s'embarque pour Crystal Palace où l'on arrive vers 3 heures.

La grande salle de Concert est pavoisée aux couleurs françaises.

A 4 heures la Grande Harmonie donne son premier concert devant une nombreuse assistance.

Comme d'habitude, ce concert est un véritable succès.

Pendant que se prépare le repas de six heures et après le concert, la Grande Harmonie visite les curiosités de Crystal-Palace ; des musiciens profitent de ce moment pour acheter dans les nombreux bazars les souvenirs destinés aux amis et parents.

Puis on prend part au banquet somptueux qui est offert par l'administration de Crystal-Palace.

Pendant le repas, un des administrateurs de l'excursion donne lecture d'une lettre de remerciements adressée à M. Catteau, par la Société Royale d'Agriculture, divers toasts sont portés en l'honneur au Président de la République Française, de la reine Victoria, du directeur de Crystal-Palace.

On nous apprend ensuite que la reine fera officiellement et prochainement part de ses remerciements à la Grande-Harmonie qui a chanté un vivat en son honneur à Windsor.

La Compagnie « Great Eaeter Dover-Chatham » a offert aujourd'hui à notre société musicale un magnifique écusson en argent doré. Au sommet sont dessinés les armes du prince de Galles, au centre le chiffre de la compagnie, à gauche les armes de la ville de Maidstone et à droite les armes de Roubaix. En dessous se trouve une lyre sur laquelle sont croisés des drapeaux français et anglais en bas cette inscription : « A la Grande Harmonie de Roubaix. Souvenir de Maidstone. 20 juin 1899 ». Les différentes armes sont en émail ; l'écusson a été dessiné d'une façon très artistique par Sire, fils.

Après le repas, la Grande Harmonie donne son deuxième et dernier concert qui attire beaucoup de monde et soulève l'enthousiasme.

Après l'exécution de la Marseillaise qui termine l'audition musicale, un feu d'artifice avec des créations inédites a été tiré.

Il y avait notamment une pièce aux proportions gigantesques, représentant le triomphe des arts et de l'agriculture et portant ces mots : « Welcome ! Grande Harmonie de Roubaix ! » (Welcome veut dire bienvenue).

C'est tout ! Les musiciens, sortant enfin d'un beau rêve, reprennent le train à 11 heures. A 2 heures, on arrive à Douvres ; à 3 h. 20, le paquebot s'arrête à Calais.

La mer a été un peu houleuse ; quelques paquets de mer ont mouillé le pont et une vingtaine de musiciens sont indisposés, mais cela passe vite.

A 5 h. 20, le train entre en gare de Lille ; à 6 heures, on arrive à Roubaix.

Et maintenant, en terminant, remercions les aimables commissaires, si sympathiques, si dévoués, qui, pendant trois jours, ont été aux petits soins pour nos musiciens, ils peuvent être assurés de la reconnaissance de tous ceux qui ont vécu ces trois jours près d'eux.

Ce sont MM. Henri et Frédéric Sire, Desbottes, Heald O' Brien, Strawson, Auguste Gombert.

Remercions aussi M. Duforest, un vieux roubaisien, aussi aimable que bon, qui a réalisé le rêve caressé par lui depuis trente ans qu'il habite l'Angleterre, y amener le Grande Harmonie.

La colonie française s'est déployée envers nos concitoyens pour leur assurer un voyage au pays des nouvelles, elle y a réussi pleinement : qu'elle accepte ici l'expression de notre entière gratitude.

G. LESUR.

Parti ouvrier. — Réunion des groupes. Tous les groupes et sections adhérents à la section roubaisienne sont invités à se réunir ce soir samedi, à h. 1/2, dans leurs locaux respectifs.

Ordre du jour : **Meeting de protestation** contre le sectionnement. Communications importantes du Comité exécutif.

— Le samedi 24 courant à 8 h. 1/2 précises, au local habituel chez Collin, 28, rue Archimède, aura lieu une réunion de groupe.

Orde du jour : Communication très importante du comité exécutif. Présence de tous les membres indispensable.

— Le groupe de la 7me section se réunira ce soir à 8 h. 1/2 précises en son local habituel, estaminet Dauphiné, rue Vaucanson, 35.

Les rentes des travailleurs. — Dessauvages, Jules, âgé de 34 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, ouvrier chez Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, a reçu sur le pied droit une balle de laine brute tombée d'une brouette.

Le docteur Leplat a constaté une fracture de la malléole interne, l'incapacité de travail sera de six semaines.

— Davelus Arthur, 27 ans, demeurant à Wattrelos, hameau de la Broche de fer, et travaillant chez Motte, rue d'Avelghem, a reçu sur le pied gauche une bateau qui s'est détachée d'un wagon. Le docteur Leplat a constaté une contusion du pied qui entraînera 8 jours d'incapacité de travail.

— Achille Staedt-Jaeder, 25 ans, dégorgeur de cordes, demeurant rue Marceau, 28, travaillant chez Allart et Cie, Grande-Rue, a eu la main droite prise par une poulie. Il en est résulté une plaie par écrasement des parties molles de la 2e phalange du pouce droit, et une autre plaie du même genre, mais plus superficielle du dorsal de la main droite. Le docteur Druesne a déclaré une incapacité de travail de vingt jours.

Chez Allart et Cie, Grand'Rue, J.-B. Declercq, laveur de laine, âgé de 59 ans, demeurant à Mouscron, a eu la main gauche écrasée, par le tablier d'une laveuse. Il a reçu les soins du docteur Druesne.

Declercq a le dessus de la main écorché et le tendon du petit doigt mis à nu.

L'incapacité de travail sera de vingt jours.

— Hier soir vers cinq heures, Marie-Louise Dejaeger, âgée de 33 ans, demeurant route de Leers, maisons Roussel, soigneuse chez Motte-Bossut fils, filateurs, boulevard de Mulhouse, s'est coupé le médius droit en voulant passer une mèche dans un entonnoir. Le docteur Lepers lui a prescrit 8 jours de repos.

Une descente du Parquet. — MM. Delalé, juge d'instruction et Dore, greffier, sont arrivés hier après-midi à Roubaix, pour continuer l'enquête au sujet des vols commis chez Mlle Screpel, rue Daubenton et chez M. Jules Poissonnier, fabricant, rue St-Georges. Par les soins de la sûreté, Lherbier, un des inculpés, avait été amené, il était accompagné de son avocat.

A 6 heures ces messieurs reprenaient le train pour rentrer à Lille.

Réunion des ouvriers du peignage de l'Epeule. — Les ouvriers du peignage de l'Epeule sont invités à se réunir samedi après-midi, au peignage, pour toucher un premier secours.

Bien que les quêtes dans la rue soient terminées, la souscription de l'*Egalité* reste ouverte, et nous la recommandons à tous nos lecteurs.

Escroquerie. — Un jeune homme, nommé D..., accusé d'avoir escroqué une somme de 130 fr. qu'il avait reçue indûment pour un négociant de la ville, a été mis à la disposition du commissaire de police du 2e arrondissement.

La famille ayant promis de rembourser, l'affaire n'aura pas de suite.

Course d'amateurs. — M. Olivier, 95, rue Archimède, organise pour le dimanche 25 juin, une course vélocipédique sur le parcours Roubaix-Armentières aller et retour.

La course sera réservée aux amateurs.

Les juniors ne sont pas admis.

Institut Sévigné. — L'Institut Sévigné, dirigé par Mlle Coulbaux, a eu 11 élèves reçues à l'examen du brevet de capacité, sur seize élèves présentées. En voici les noms :

Mlles Madeleine Bouchez, Emma Dandoy, Estelle Druesne, Valérie Dumoulin, Jeanne Dupont, Ella Fahrenholz, Germaine Gustin, Celestine Leroy, Estelle Leveugle, Hélène Roche, Hélène Tripiana.

Ce succès fait honneur à cet établissement que les Parisiennes viennent diriger par Mlle Coulbaux, en même temps qu'il est à la louange des remarquables professeurs chargés des cours préparatoires de l'examen du brevet.

Dans l'octroi. — Par arrêté préfectoral, sont nommés :

M. Louis Roussel, receveur à 1,900 francs ;

M. Henri Couque, basculeur en remplacement de M. Lapitre, nommé receveur.

M. Cyrille Carette, receveur de 4e classe en remplacement de M. Couque, nommé basculeur.

Ce mouvement complète celui que nous avons donné hier.

Concerts populaires. — La Grande Harmonie retour d'Angleterre, fera entendre à Barbieux les 24 et 25, le programme suivant composé d'œuvres applaudies Outre-Manche :

1. En Avant, marche militaire, Gungl'.
2. Ouverture de Patrie, Eizet.
3. Le Pré-aux-clercs, pour clarinette (soliste M. Fournier), Herold.
4. Le Désert, Félicien David.
5. Cortège de Bacchus, Léo Delibes.
6. La Timbrée, polka pour piston (soliste, M. Montigny), Boulcault.
7. Valse, A. Koszul.
8. Rhapsodie Norwégienne, Lalo.

— La Concordia-Harmonie devant prêter son concours aux regates, c'est la fanfare *La Paix*, qui se fera entendre le 9 juillet à Barbieux et le jeudi suivant place de la Liberté.

Société de Géographie. — Le concours annuel de la Société de Géographie aura lieu le 6 juillet prochain, dans le local des classes de solfège, de l'Ecole de musique.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX
du 23 juin 1899

NAISSANCES. — Angélina Gence, rue du Moulin, 103. — Fernande Mullier, rue du Tilleul, 64. — Alfred Jansen, rue Château, cour Lefebvre, 21. — Marie Desailly, rue Blanchemaille, 37. — Valentine Planté, rue de Toulouse, cour Thérin, 21. — Yvonne Jonville, rue de la Faix, 8. — Marie Rovin, rue du Grand-Chemin, 52. — Fernande Dejaeger, rue de Mouvaux, cour Deplechin, 2. — Jules Cauchy, rue de la Concorde, 31. — Jeanne Caokenberg, boulevard de Metz, cour Verghote, 14. — Emilienne Carrette, rue Jean-Bart, 17. — Joseph Gillebert, rue Lafayette, 4. — Madeleine Pascal, rue de Lannoy, 57. — Georges Boulanger de l'Epeule, 50.

DÉCÈS. — Hermine De Smedt, 5 mois, rue Recrui, cour Duquenne, 1. — Oscar Declercq, 27 ans, boulevard de Metz, 35. — Eléonore Vander Plancke, 4 mois, rue Barle d'Or, 65. — Rose Fauvarque, 89 ans, rue Saint-Louis, 30.

CROIX

Parti ouvrier. — Le groupe « La Revanche » se réunira ce soir à 9 heures, en son local « Au petit Sinci », rue Colmar, chez Desreux Arthur.

Ordre du jour :

Remise des chansons.

Discussion sur l'article 5 du programme du Parti ouvrier (vœu à admettre au Conseil municipal).

Le groupe la « Réforme Sociale » se réunira ce soir, à sept heures, chez Bettens, au « Petit Gymnaste », rue Charles-Quint.

Ordre du jour :

1. Remise des cartes aux adhérents.
2. Election des nouveaux adhérents.
3. Nomination des délégués pour le Comité exécutif.

Groupes. — La Sentinelle socialiste. — Réunion chez Bernier, aujourd'hui à 8 h. 1/2. Causerie par Prévost de Fourmies.

La Fraternelle. — Réunion ce soir chez L. Forter.

WATTRELOS

Les courses. — Un arrêté ministériel autorise les courses de Wattrelos pour le 15 août prochain.

Les concerts publics. — La ducasse est terminée et les forains sont presque tous partis. Déjà, sur la Grande-Place, on monte le kiosque pour les concerts publics d'été.

Prochainement nous ferons connaître l'ordre dans lequel les sociétés musicales et chorales exécuteront.

Etat-Civil. — *Décès.* — Germaine Durie, 17 mois, Plouys. — Germaine Verreux, 7 jours, Baillerie.

TOURCOING

Rentes des travailleurs. — Albert Nuyttem, 18 ans, aide-magasinier, demeurant rue de la Latte, travaillant à la filature de coton Alexandre Joire, rue de la Latte. A été renversé par un cheval dans la cour de l'établissement.

M. le docteur Vienne appelé pour lui donner des soins a constaté une fracture de la clavicule droite. Il a prescrit un repos de trois semaines.

M. Léopold Billet, 15 ans, demeurant à Wattrelos, bacheur à la filature de coton L. et V. Dassonville, rue du Virelois, a eu l'extrémité de la première phalange du medium droit arrachée par la roue de derrière d'un chariot de renvideur.

M. le docteur Bernard a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

Agression en plein jour. — Jeudi après-midi, vers deux heures, les nommés Pierre Hornaert, 70 ans, marchand d'engrais, demeurant à Mont-à-Leux et Vancauverberghe, marchand de pommes de terre, demeurant à Linghe (Belgique), passaient en voiture dans le rue des Plats, quand un nommé Planquart, frondeur de profession, monta sur la voiture et demanda à M. Hornaert de lui prêter vingt sous. Ce dernier refusa, mais au même moment Planquart se jeta sur eux et les roua de coups tous les deux. Il prit la fuite aussitôt. On croit qu'il a été en Belgique.

Soixante dahomeens de passage à Tourcoing. — Hier par le train de midi vingt minutes, sont arrivés en gare, soixante sujets de Behanzin et trois éléphants conduits par un barnum.

Il y a eu un arrêt de vingt minutes, pendant lequel ils ont pu faire cuire un plat de couscous.

Ils ont débarqué à Anvers et sont dirigés sur Rouen où ils seront exhibés.

Deux tentatives de vol au Blanc-Seau. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont essayé d'enlever les barres de fer des volets chez M. Edouard Strat, demeurant rue du Blanc-Seau, 7.

Les voleurs n'ont pu réussir dans leur tentative.

Vers une heure du matin les mêmes voleurs probablement ont essayé le même truc chez M. Henri Lamartinière, marchand d'coffres, rue Cuvier, au Blanc-Seau ; ils ont essayé d'ôter le volet en faisant tonner le boulon, la clavette est tombée dans la place du devant et le bruit de sa chute a réveillé M. Lamartinière qui s'est levé.

En regardant par la fenêtre, il a vu deux individus s'enfuir.

ETAT CIVIL DE TOURCOING
du 23 juin 1899

NAISSANCES. — Hélène Guisart, rue de Gand. — Victor Delbecque, rue de Gand. — Charles Turck, rue des Poutrains. — Aurore Lorthiois, rue Montagne. — Georges Vanlowe, rue Larochelle-canal. — Hermance Prouvost, rue de Gand. — Hélène Coteau, rue Pierre-Lanaucourt. — Marguerite Ribelon, rue de la Croix-Blanche. — Georges Bregoy, rue du Blanc-Seau.

DÉCÈS. — Louis Dalgonmont, 7 ans 5 mois, rue de Paris, 101. — Marie Hex, 60 ans, rue Pasteur. — Maria Mailliez, 3 jours, rue du Pont-de-Neuville, 66. — Amédée Brouns, 17 mois, rue d'Alexandrie. — Louis Delbecq, 60 ans, à l'Hôpital-Civil. — Georges Reistracte, 6 mois, au Pont-de-Neuville.

LILLE

LA FÊTE NATIONALE

La Mairie de Lille, après s'être concertée avec le Comité des Fêtes de Moulins-Lille et de Saint-Michel, a pris l'arrêté suivant :

La Fête Nationale sera célébrée en 1899, conformément au programme ci-après :

Salves d'artillerie sur les remparts de la Citadelle par les Canonniers Sédentaires.

Le drapeau national sera arboré sur tous les édifices publics. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons. Des médailles seront décernées aux plus brillantes illuminations.

A huit heures du matin, revue scolaire dans les allées de l'Esplanade. Après la revue, défilé des Ecoles.

A neuf heures, sur le Champ de Mars. — Grande Revue des Troupes de la garnison, des Canonniers sédentaires et des Sapeurs-Pompiers.

Fête de Bienfaisance offerte aux vieillards et orphelins des Hospices. — Pot au feu distribué par la Municipalité à tous les indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance et titulaires de pensions d'hospice.

A 2 heures après-midi

Concours et marche de vélos. 1800 francs de prix (voir l'affiche spéciale).

Itinéraire : Départ place de Tourcoing, rue Nationale, Grande-Place, rue des Manneliers, Faidherbe, place de la Gare, rue de Tournai, Boulbons, de Fives, des Augustins, du Dragon, de Paris, du 5e Carabinats, de Béthune, place de la République, place Gambetta, place Léon Gambetta, place Casquette, rue des Rogations, d'Iena, de Wazemmes, Lamartine, place Vanmanacker, rue d'Arras, boulevards des Ecoles, Papin, Place Simon Vollant, Square Ruault, rue St-Sauveur.

Boulevard Louis XIV, porte Louis XIV, avenue Julien d'Estrée, rue du Grand-Balcon, Mont-de-Terre, boulevard de l'Usine, rue du Long-Pot, rue Pierre-Legrand, rue de Bouvines, place Madeleine-Caulier, rue des Guinguettes, rue du Faubourg-de-Roubaix, rue des Arts, place des Patinages, place du Lion d'Or, place Saint-Martin, rue de la Monnie, rue Saint-Pierre, rue Saint-André, rue de Jemmapes, rue Royale, rue de la Barre, quai du Wault, boulevard Vauban, place de Tourcoing.

Jurys : Square Ruault et place Madeleine-Caulier.

SAMEDI 15 JUILLET
A 9 heures du soir

Grande Marche aux Flambeaux par les Sociétés de Moulins-Lille et de St-Michel (Voir affiche spéciale.

DIMANCHE 16 JUILLET
à 10 heures du matin au Palais-Rameau.

Distribution des primes de dévouement aux indigents.

Place Sébastopol, fête de gymnastique : Mouvements d'ensemble, exercices aux appareils, exercices libres et simultanés par les sociétés de gymnastique de Lille.

A 1 heure

Places Déliot, de Maubeuge, Arago, angle des rues de Ronchin et de Trévise :

Concours de bouchon. — 200 fr. de prix (voir affiche spéciale).

A 3 heures

Concours de soli vocal et instrumental. (voir affiche spéciale).

Boulevard des Ecoles. — Jeux de belle et de ballon de 9 à 2 heures du soir.

Place Vanoenacker et boulevard de l'Usine : Ascension aérostatique de nuit.

LUNDI 17 JUILLET
A 2 heures, boulevard des Ecoles, jeu de balle, concert par la musique l'Union de Lille, à 9 heures du soir.

Bals populaires : rue de Ronchin, place de Ronchin, place Déliot, place Fernig, place Jacques-Febvrier, boulevard Victor Hugo, angle des rues de Ronchin et de Trévise place Catinat.

Mauvais pavés. — Mme Wallaert, demeurant rue Nationale, 282, passait, hier, Grand Place, lorsque, ayant heurté le pied contre un pavé mal replacé par la Compagnie d'éclairage électrique, elle tomba et se fendit la lèvre supérieure.

Ne devrait-on pas exiger des compagnies d'éclairage et de tramways à replacer convenablement les pavés après les réparations opérées pour leurs intérêts.

Remboursement des Emprunts de 1890 et de 1894. « Nous, Maire de la Ville de Lille « vu la loi du 26 mai 1899, autorisant la Ville « à emprunter la somme suffisante pour rem- « bourser les Emprunts émis en 1890 et 1894 ;

« Le traité d'Emprunt intervenu avec le « le Crédit Foncier de France, le 31 mai 1899 :

« Arrêtons :

« Article 1er. — Tous les titres non amortis de l'emprunt émis par la ville en 1890, seront remboursés par anticipation le 1er décembre 1899, avec le coupon échu à cette date et déduction faite de l'impôt de 4 0/0 sur la prime de remboursement.

« Ce remboursement sera opéré par l'intermédiaire du Crédit du Nord, dont le siège est à Lille, et de la Maison P. M. Oppenheim, dont le siège est à Paris, rue Taitbout, n° 11, conformément aux stipulations du traité du 23 octobre 1890.

« Art. 2. — Tous les titres non amortis de l'emprunt émis par la ville en 1894, seront remboursés le 15 juillet 1899, avec le coupon échéant à cette date et déduction faite de l'impôt de 4 0/0 sur le prix de remboursement.

« Ce remboursement sera fait par l'intermédiaire du Crédit du Nord, dont le siège est à Lille, et du Crédit Lyonnais, dont le siège est à Lyon, conformément aux stipulations du traité du 17 Juin 1893.

Art. 3. — Les certificats nominatifs de dépôt de titres devront être remis par les mêmes intermédiaires à la Recette municipale, dix jours à l'avance, avec les pièces justificatives des mutations qui se seraient opérées depuis leur création.

Art. 4. — M. le Receveur municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 22 Juin 1899

L'abondance des matières nous a forcés à remettre à aujourd'hui le compte-rendu de l'audience du tribunal correctionnel de jeudi.

Vol. — Jules Janssens, 23 ans, valet de ferme, a été condamné par défaut pour vols dans des fermes, à huit mois de prison le 18 novembre 1898, et le 18 février 1899 à 3 ans pour le même délit.

Il fait opposition. Le tribunal maintient les peines, mais ordonne qu'elles seront confondues.

Précoce gamin. — Simon Herbeck n'a pas 13 ans, et il fait le désespoir de sa famille pour son amour immodéré de la rapine.

Il a pénétré dans la boutique de Mme Desmet, bouchère à Halluin, et lui a dérobé quelques francs. Le père présent à l'audience déclare ne plus vouloir s'en charger.

— Pourquoi n'a-t-il pas fait sa communion ? demande le Président. L'a-t-on empêché de la faire ?

— Oui, monsieur le juge, répond le père.

Simon Herbeck sera confié à l'Assistance Publique.

A la cloche de bois. — La femme Valentine Ridez a déménagé à la cloche de bois, emportant de Lille des objets appartenant à son propriétaire — pour une valeur de 25 fr. — 1 fois mois et 25 francs d'amende par défaut.

Deux amis. — Vanlède Henri, de Tourcoing a battu son meilleur ami, Vanmarcke. A celui qui dépose, le président demande :

— Est-il vrai que Vanlede est votre ami ?

— C'est mon meilleur ami, répond le battu.

Et après s'être entendu condamner à deux jours de prison Vanlede-Oreste retourne bras-dessus, bras-dessous, à Tourcoing avec Pylade-Vanmarck.

Autre gamin précoce. — Joseph Vergote, 13 ans, ne veut rien faire, et tient à quitter sa famille. C'est lui qui le dit, — ou simon il recommencera encore des méfaits, comme celui qui l'amène en correctionnelle. Il a volé à Mme Pecq, épicière, rue de Renaix à Tourcoing, quarante sous.

Confié aux bons soins de l'assistance publique.

Port d'armes prohibées. — Un rentier de Lille, M. B., a, un jour qu'il était un peu ému, brandi imprudemment à la Brasserie Armentiéroise un revolver non chargé et un couteau poignard.

25 francs d'amende, et 5 fr. pour ivresse.

Détournement d'objets saisis. — Bedu Auguste devait 56 francs à son propriétaire. Il en paya 30 et promit d'acquitter les 26 autres quand il pourrait. Cela n'empêcha pas M. vautour de faire saisir le mobilier de Bédu. Celui-ci en détourna quelques pièces « ne pensant pas mal faire ».

16 fr. d'amende.

Coups. — Devotte Albert et Lecoutre Albert de Tourcoing ont porté, le 11 mai dernier des coups au père et au fils M. qu'ils avaient rencontré à la Marlière, la nuit en état d'ivresse.

Le premier est condamné à 6 jours de prison, avec sursis, le second à quinze jours.

— A Lille, Mme X... est accusée avec le sieur D... d'avoir porté des coups à la sœur D...

Après plaidoirie de Me Rajat le tribunal condamne D. à 1 mois de prison et Mme X. à 15 jours. Loi Bérenger pour les deux.

Affaires diverses. — Pour ivresse et outrage à la pudeur, Leperre Louis, 30 ans, sans domicile fixe, est condamné à 1 mois de prison et 20 francs d'amende.

Pour tromperie sur la qualité, deux marchands de beurre devront comparaître à nouveau devant le tribunal à l'audience du 5 août.

L'audience est levée à 5 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE

Audience du vendredi 23 juin 1899

Président : M. Grand

Conseillers : MM. Bisart et Godefroy.

Commissaire du Gouvernement : M. Trinquet, conseiller.

Secrétaire-greffier : M. L. Guerlav.

1re affaire. — Contrôle des Chemins de fer (Ponts et Chaussées) contre la Compagnie des mines de l'Escarpelle. — Rapporteur : M. Grand.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord attaque les Compagnies des mines de l'Escarpelle et d'Aniche, et leur réclame une indemnité pour l'affaissement d'un terrain exploité par ces dernières et sur lequel se trouve le pont du Marlage situé sur la ligne de Paris à Lille.

Me Maillart, du Barreau de Douai, défend les intérêts des compagnies des mines. Il fait ressortir que le pont en question existe depuis un demi-siècle et que par suite de l'augmentation du trafic et la fréquence des trains qu'on charge de plus en plus, les culées de ce pont sont détériorées et que, dès lors, la compagnie du chemin de fer doit en supporter la réparation.

Quant à l'affaissement de terrain produit par les travaux d'extraction des mines, Me Maillard en fait une question de droit.

Le terrain a été concédé par l'Etat aux houillères, antérieurement à l'établissement de la voie ferrée.

Cette concession a été faite sans aucune réserve, l'Etat n'ayant pas prévu à ce moment le passage d'une voie ferrée sur le terrain concédé, ni les incidents qui se produiraient 50 ans plus tard.

L'affaire est mise en délibéré.

Règlement de travaux faits pour l'établissement d'un pont sur la Sambre à Assevent. — M. Siméon Oranie, entrepreneur contre le service de la navigation. (Rapporteur : M. Godefroy).

D'après le bordereau d'adjudication de ces travaux, il devait être payé à l'entrepreneur 0,60 c. par mètre cube de déblais. M. Oranie devait fournir ces déblais gratuitement au service vicinal, et les faire transporter sur un chemin stratégique situé à 500 mètres de la Sambre et allant d'Assevent au fort de Cerfontaine. Pour cela, il devait toucher 0,10 par hectomètre et 0,10 par décamètre en plus.

L'administration vient dire aujourd'hui, qu'une erreur a été commise sur le bordereau et que le mot « décamètre » a été écrit pour « hectomètre ».

Me Verstaen, qui défend M. Oranie, dit que d'après l'article 42 du cahier des charges l'administration pas plus que l'entrepreneur ne peut réclamer une fois l'adjudication faite ; que d'un autre côté, si M. Oranie n'avait pas trouvé quelque condition avantageuse, il n'aurait pas consenti un rabais de 23 0/0 et qu'il n'aurait pas soumission